

# Bénéficiez de soins de santé sans crainte

**Vous pourriez être inquiet(ète) concernant la Charge publique mais cela ne doit pas être un obstacle pour vous pour bénéficier de soins de santé!**

NYC Health + Hospitals s'engage à vous aider à bénéficier des soins de santé que vous méritez. Nos conseillers financiers et nos partenaires juridiques peuvent répondre à vos questions et vous expliquer si la charge publique s'applique pour vous.

Impact de la Charge Publique	Action que vous pourriez entreprendre
<p><b>Recevoir des soins de santé à NYC Health + Hospitals.</b></p> <p>Recevoir des soins de santé n'est pas une prestation gouvernementale identifiée par la règle de la charge publique.</p> <p>Si vous faites l'objet de la règle de la charge publique, le fait de prendre soin de votre santé pourrait dorénavant renforcer votre demande d'immigration ultérieurement.</p>	 <b>Bénéficiez de soins sans crainte !</b>
<p><b>Medicaid</b></p> <p>De nombreux immigrants, y compris des demandeurs d'asile, des réfugiés, certaines victimes de violences et des personnes qui possèdent déjà des cartes vertes ne font pas l'objet de la règle de la charge publique.</p> <p>Les bénéficiaires de l'action différée pour les arrivées d'enfants (DACA) et du statut de protection temporaire (TPS) sont admissibles à Medicaid financé par l'État, ce qui ne constitue pas une prestation gouvernementale identifiée par la règle de la charge publique.</p>	 <b>La plupart des New-Yorkais admissibles à Medicaid peuvent s'inscrire sans se préoccuper de la charge publique.</b>  <p>Tenez-vous informé(e) de votre statut d'immigration en appelant LegalHealth : 212-659-6188.</p>
<p><b>Medicaid en cas d'urgence, Medicaid pour les femmes enceintes, régime de soins essentiel, Child Health Plus, ou un régime de soins sous condition</b></p> <p>Il ne s'agit pas de prestations gouvernementales identifiées par la règle de la charge publique.</p> <p>Les parents ne sont pas pénalisés pour leurs enfants ayant la citoyenneté américaine s'inscrivant à Child Health Plus ou d'autres prestations.</p>	 <b>Inscrivez-vous sans crainte !</b>
<p><b>NYC Care ou H+H Options</b></p> <p>NYC Care et H+H Options ne sont pas des prestations gouvernementales identifiées par la règle de la charge publique.</p>	 <b>Inscrivez-vous sans crainte !</b>

**Si vous ne savez pas quel type de protection en matière de soins de santé vous possédez, appelez votre régime de santé ou le centre de contact de NYC Health + Hospitals au 844-NYC-4-NYC (844-692-4692).**

**Si vous pensez que vous ou un membre de votre famille pourriez être impacté, appelez l'assistance téléphonique de la Charge publique de LegalHealth au 212-659-6188 pour obtenir une consultation d'immigration gratuite et confidentielle.**

# CHARGE PUBLIQUE : S'applique-t-elle pour moi ?

Vous et les membres de votre famille possédez des **cartes vertes**.



**La règle de la charge publique NE s'applique PAS pour vous à moins que vous n'ayez quitté le pays pendant plus de 6 mois.**

Vous sollicitez OU avez déjà un des statuts suivants :  
**Citoyenneté américaine, visa T ou U, demandeur d'asile, réfugié, jeunes immigrants particuliers, initiative personnelle du requérant conformément à la loi sur les violences faites aux femmes (VAWA).**



**La règle de la charge publique NE s'applique PAS pour vous.**

Vous pouvez continuer à utiliser tout programme gouvernemental auquel vous êtes admissible. Les prestations reçues pendant que vous bénéficiez de ce statut ne seront pas prises en compte, même si vous sollicitez une carte verte pour quelque autre raison.

Vous ou un membre de votre famille **envisagez de solliciter une carte verte, de faire une demande d'un visa, ou de renouveler un visa sur le territoire américain.**



**Obtenez une consultation d'immigration auprès de LegalHealth: 212-659-6188**

Vous pourriez toujours ne pas faire l'objet du test de la charge publique, ou les prestations gouvernementales que vous ou des membres de votre famille recevez pourraient ne pas faire l'objet du test.

Vous ou un membre de votre famille **envisagez de solliciter une carte verte, de faire une demande d'un visa, ou de renouveler un visa en dehors du territoire américain.**



**Obtenez une consultation d'immigration auprès de LegalHealth: 212-659-6188**

Les bureaux consulaires américains à l'étranger utilisent des règles de la charge publique différentes pour prendre une décision. Obtenez une consultation d'immigration avec un professionnel et contactez également le bureau consulaire américain à l'étranger.

Si vous ne savez pas quel type de protection en matière de soins de santé vous possédez, appelez votre régime de santé ou le centre de contact de NYC Health + Hospitals au 844-NYC-4-NYC (844-692-4692).

Si vous pensez que vous ou un membre de votre famille pourriez être impacté,appelez l'assistance téléphonique de la Charge publique de LegalHealth au 212-659-6188 pour obtenir une consultation d'immigration gratuite et confidentielle.